



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agressions verbales à l'occasion de la présentation de « Partir en musique » : la préfète condamne et apporte son soutien aux élus

Angoulême, le 18 juillet 2021

La préfète de la Charente, Magali Debatte, tient à dénoncer avec la plus grande fermeté les agressions verbales dont ont fait l'objet le maire d'Angoulême, Xavier Bonnefont, représentant de la République, et la sous-préfète, Cindy Léoni, représentante de l'État, à l'occasion de la présentation de « Partir en musique », vendredi 16 juillet à Angoulême, à proximité du centre social culturel et sportif MJC Mosaïque.

Quelques individus, salariés entrepreneurs de la mort, qui, parce que quelques notes de musique les dérangent, veulent défendre leur boutique en s'appropriant l'espace public, tout cela pour protéger leur trafic, n'ont rien d'autre à faire ni rien d'autre à dire.

La préfète tient à apporter tout son soutien aux élus et s'engage à tout faire pour que revienne l'État de droit, là comme partout ailleurs.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex